



Lycée Professionnel Marius Bouvier  
 LYCEE DES MÉTIERS DE LA SECURITE ET DE LA PRÉVENTION

**ÉTAT RÉCAPITULATIF  
 DES FRAIS DE STAGE EN FORMATION PROFESSIONNELLE  
 ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017**

*A rendre impérativement au plus tard dans un délai de 15 jours après la reprise des cours avec un Relevé d'Identité Bancaire*

NOM - PRÉNOM : ..... Classe : .....

Adresse personnelle : .....

Nom et adresse de l'entreprise du stage : .....

Dates du stage : du ..... au .....

Nombre de jours effectués durant le stage : ..... Nombre de journées d'absence : .....

**Lieu d'hébergement**

- en internat  Lycée Marius Bouvier  
 Autre établissement scolaire .....

- familiale (*autre que domicile personnel*).....

**Transport**  Véhicule personnel  transport en commun  
 (Joindre obligatoirement les titres de transports compostés / abonnement)

Signature de l'élève

**Cadre réservé à l'administration (*ne rien y inscrire*)**

Nombre de kms du domicile au lieu de stage : .....

Nombre de kms retenus : .....

•Transport avec véhicule personnel (remboursement tarif forfaitaire SNCF, un seul aller-retour par jour dans la limite de 60 kms)

(..... kms x ..... ) + ..... constante = ..... €

**OU / ET**

•Transport en commun (remboursement sur pièces justificatives) : ..... €

**TOTAL REMBOURSEMENT TRANSPORT : ..... €**

Arrêté le présent état à la somme de .....

Le D.D.F.P.T

Le Proviseur

La Gestionnaire

Gilles BAYNAT

Laurent CALATRABA

Noémie MOURIER-FERNANDEZ

# ATTESTATION DE PRÉSENCE EN STAGE

Je ..... soussigné(e),  
..... tuteur en entreprise, atteste que  
l'élève ..... scolarisé(e) en classe de ..... a été  
présent(e) en entreprise du ..... au .....

Absence(s) éventuelle(s) :

Date	Motif	Jour de remplace- ment éventuel	Certificat médical	
			Oui	Non

*En cas d'absence du stagiaire, il doit obligatoirement remettre un certificat médical dans un délai de 48h (l'original envoyé au chef de travaux, une copie à l'entreprise)*

Signature du tuteur et  
cachet de l'entreprise :

RIB pour le remboursement à agraffer dans ce cadre :

## ATTENTION

**Ce document doit être remis au plus tard 15 jours après le retour du stage. Passé ce délai, le remboursement ne sera pas effectué.**